



Présents : MM. Pascal Boutru (en visio), Jean-Claude Calandre, Alain Mély, Christophe Tessier.

Le Conseil syndical Orangerie se réunira dorénavant à une fréquence mensuelle. Tous les comptes-rendus de réunion sont consultables sur votre espace copropriétaire [www.parly2.com](http://www.parly2.com), ou via le QR Code ci-dessus.

### 1 – Informations générales

- Le nouveau **site internet** de la Copropriété met à votre disposition un grand nombre d'informations générales. N'hésitez pas à vous inscrire (adresse ci-dessus) en cliquant sur « je n'ai pas d'accès ».
- La situation en matière de **chauffage** est revenue nominale. Les résidents qui constateraient encore des températures trop basses sont invités à se signaler auprès de l'Intendant.  
Le chantier Géothermie avance bien. La liaison entre la zone des forages et la chaufferie est achevée. La production de chaleur par géothermie va pouvoir démarrer progressivement de mars à mai 2026.
- Toutes les Résidences ont adhéré au **projet IRVE** (installations de recharge des véhicules électriques). Les premiers déploiements sont prévus Résidences Foch et Palais Royal, puis Passy et Gabriel. Pour Varenne et Orangerie, le projet passe d'abord par l'installation d'un nouveau poste de transformation, dont le projet d'implantation va nous être communiqué en janvier.
- Des réunions se sont tenues entre Résidences et avec la Mairie pour avancer sur les projets de **vidéosurveillance** des voies privées L'hypothèse d'un raccordement au centre de surveillance urbain intercommunal (CSUI) est en passe d'être abandonnée, notamment pour des raisons juridiques.
- Des travaux de marquage de chaussée vont être réalisés sur l'avenue de Villars pour apaiser la circulation (rappels 30 km/h et création d'un passage piéton pour l'accès au Chemin des Écoliers).

### 2 – Point de situation des travaux votés

#### – Rénovation de la piscine

Le Conseil a demandé au Syndic que ces travaux fassent l'objet d'un véritable appel d'offres (et non de simples devis), après étude technique de prédimensionnement et établissement d'un cahier des charges, compte tenu de l'importance du chantier, de la technicité des travaux et du montant de l'investissement sollicité auprès des copropriétaires. Il a cependant donné son accord pour le remplacement du système de chauffage du Club piscine, actuellement hors service, pour éviter que le bâtiment se dégrade.

#### – Inspection vidéo des réseaux sous vide-sanitaire

L'entreprise appelée à intervenir a été choisie après appel d'offres. Pour réduire les coûts, ces prestations seront couplées avec le programme d'entretien des réseaux par curage, dont le phasage va être adapté.

- Pas d'élément nouveau depuis le CR de l'AG du 27/11/2025 pour les autres travaux (Réfection des toitures terrasses et de l'étanchéité de balcons - Entretien des façades - Mise en sécurité élec - PPT).

### 3 – Projets futurs

#### – Modernisation des ascenseurs

Le Conseil a reçu le bilan de l'état technique des ascenseurs demandé à OTIS ainsi que de premières propositions techniques et financières (étude démarrée).

#### – Contrôle d'accès et badges Vigik

L'évolution du système Vigik va imposer un remplacement des badges avant 2030. Le nouveau système, appelé Vigik+, permettra une meilleure maîtrise des accès et offrira des badges infalsifiables. Le Conseil va examiner l'opportunité de profiter de ces travaux pour remplacer le système d'interphonie actuel. Une présentation du sujet est déjà disponible sur votre espace copropriétaire.

Les membres du Conseil adressent à Marie Lecluse leurs vœux de prompt rétablissement et vous souhaitent à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour le Conseil/ Alain Mély